

Ville de La Crèche
Conseil Municipal du 30 mars 2021

Compte Administratif 2020 Salle Hélianthe Note de synthèse

Exercice 2020

Une nouvelle disposition issue de la loi NOTRe, et depuis codifiée à l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit « qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » doit être « jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles sera disponible sur le site internet de la Commune de La Crèche, après la séance du Conseil Municipal du 30 mars 2021.

La présente note comprend donc une vue d'ensemble du compte administratif 2020 de la salle Hélianthe.

I. Contexte général

La population de la Commune, au 1er janvier 2021 est de 5 918 habitants. Pour rappel, la population Créchoise était de 5 764 habitants au 1^{er} janvier 2020.

Les derniers éléments socio-démographiques connus :

Données socio-démographiques	Pour la Commune	Pour le Département	Pour la Région
Population légale	5 918	374 461	6 039 767
Nombre de foyers fiscaux	2 494	161 979	2 657 735
Part des foyers fiscaux non imposables	41 %	54,90 %	51,60 %
Revenu fiscal médian par foyer	23 780	20 840	21 290

II. Résultat du Compte Administratif 2020

A la clôture de l'exercice 2020,

- Le résultat de la section de fonctionnement s'établit à -102 012,89 €
- Le résultat de la section d'investissement s'établit à - 49 112,11 €.

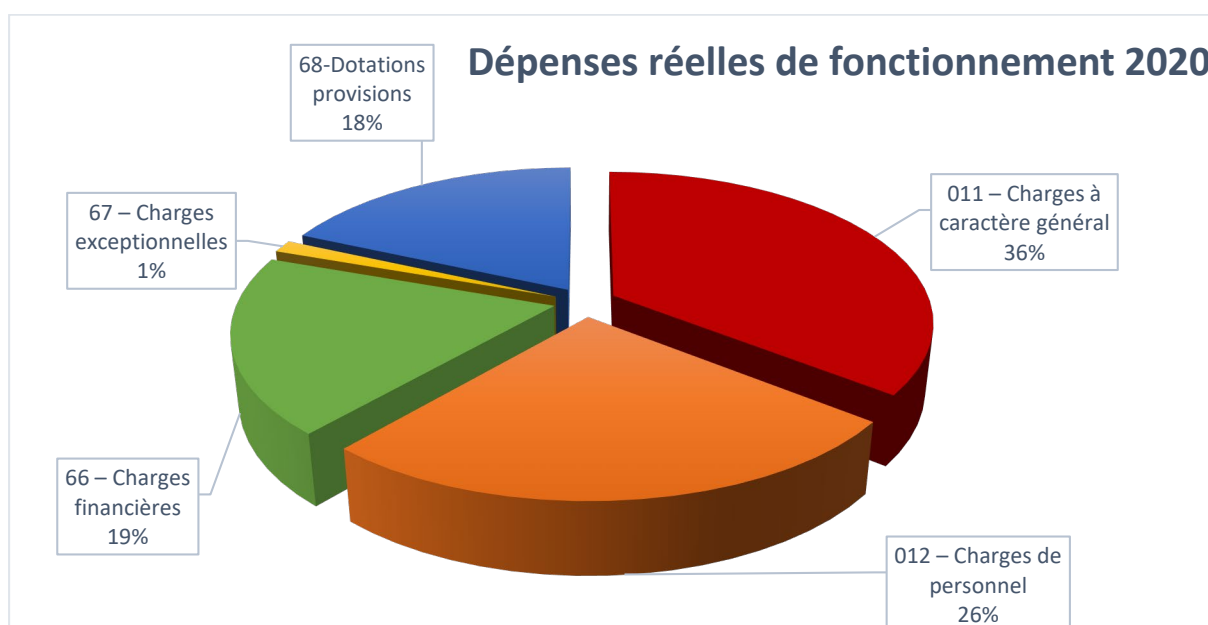
III. Détails des sections

1. Section de Fonctionnement

1.1 Dépenses de fonctionnement

Le montant des dépenses de fonctionnement pour 2020 en €, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2019	CA 2020	Variation en %
011 – Charges à caractère général	72 619,96	38 809,55	-46,56 %
012 – Charges de personnel	33 411,70	28 264,64	-15,40 %
66 – Charges financières	23 654,62	20 619,34	-12,83 %
67 – Charges exceptionnelles	199,58	1 442,63	622,83 %
68 – Dotations amortissements/provisions		20 000,00	
042 – Opérations d'ordre	7 921,36	7 355,55	-7,14 %
TOTAL	137 807,22	116 491,71	-15,47 %



Chapitre 011 - Charges à caractère générale : il s'agit des dépenses nécessaires au fonctionnement de la salle Hélianthe : électricité, travaux de réparation, d'entretien ménager, de maintenance ...

Chapitre 012 - Charges de personnel : ce chapitre comptabilise la rémunération du personnel affecté à la gestion de la salle Hélianthe.

Chapitre 66 – Charges financières : le remboursement des intérêts de l'emprunt contracté en 2000 est affiché dans ce chapitre.

Chapitre 68 – Dotation aux provisions : pour la deuxième année, 20 000 € sont provisionnés pour les travaux de remplacement du système de chauffage.

1.2 Recettes de fonctionnement

Le montant des recettes de fonctionnement pour 2020 en €, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2019	CA 2020	Variation en %
74 – Dotations et participations	23 900,54		
75 – Autres produits de gestion courante	106 542,33	8 978,74	-91,57 %
77 – Produits exceptionnels	746,49	104,49	-86 %
042 – Opérations d’ordre	6 617,86	5 395,59	-18,47 %
TOTAL	137 807,22	14 478,82	-89,49 %

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante les recettes de la location de la salle Hélianthe s’élèvent à 8 978,74 € (dont 6 762 € HT au titre des gratuités de la salle – remboursement effectué par la Commune). Pour mémoire en 2019, les locations ont rapporté 36 781,95 €.

Le financement du déficit de l’année 2020 (-102 012,89 €) par le versement d’une participation du Budget principal se fera en 2021.

2. Section d’investissement

2.1 Dépenses d’investissement

Chapitre	CA 2019	CA 2020	Variation en %
20 - Immobilisations incorporelles	1 109,80		
21 - Immobilisations corporelles	1 334,99	67,99	-94,91 %
16 – Emprunts et dettes assimilées	47 984,29	51 004,08	6,29 %
040 – Opérations d’ordre	6 617,86	5 395,59	-18,47 %
TOTAL	57 046,94	56 467,66	-1,01 %

Le remboursement du capital de l’emprunt de la salle Hélianthe apparaît sur le chapitre 16.

2.2 Recettes d’investissement

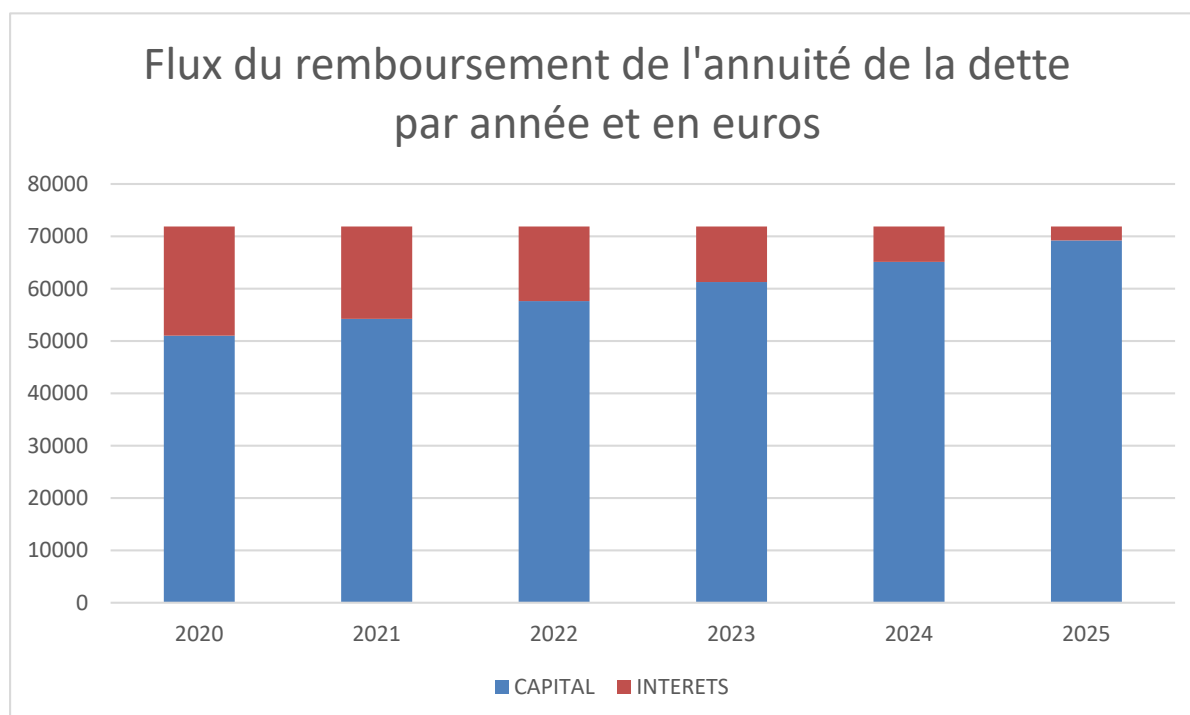
Chapitre	CA 2019	CA 2020	Variation en %
13 – subventions investissement	49 125,58		
040 – Opérations d’ordre	7 921,36	7 355,55	-7,14 %
TOTAL	57 046,94	7 355,55	-7,14 %

3. l'Etat de la dette

Un emprunt a été contracté le 1^{er} octobre 2000 à taux fixe de 6,15 % auprès de DEXIA sur 25 ans.

3.1 Flux du remboursement de l'annuité de la dette en euros

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Capital	51 004,08	54 213,93	57 625,77	61 252,32	65 107,11	69 204,37
Intérêts	20 880,74	17 670,91	14 259,06	10 632,50	6 777,71	2 680,33
Annuités	71 884,82	71 884,84	71 884,83	71 884,82	71 884,82	71 884,70



3.2 Tableau du profil d'extinction de la dette

Année	Capital restant dû début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	Capital restant dû fin d'exercice
2020	358 407,59	51 004,08	20 880,74	71 884,82	307 403,51
2021	307 403,51	54 213,93	17 670,91	71 884,84	253 189,58
2022	253 189,58	57 625,77	14 259,06	71 884,83	195 563,81
2023	195 563,81	61 252,32	10 632,50	71 884,82	134 311,49
2024	134 311,49	65 107,11	6 777,71	71 884,82	69 204,38
2025	69 204,38	69 204,37	2 680,33	71 884,70	0